

LE PRÉSIDENT DU GROUPE D'ÉTUDE

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, comme le vice-premier ministre le sait, une étude a été demandée au sujet de l'ensemble du système des soins de santé. Comment pourrions-nous attacher foi aux conclusions de cette étude vu qu'elle est dirigée par M. Garry Chatfield, qui est président de la société Hospital Management Development Ltd., un élément de la société Extendicare Corporate, et qu'il a lui-même des intérêts en jeu?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, comme le député le sait, depuis un an, ces groupes d'étude examinent toute une série de programmes. Il y en a plus d'un millier, répartis entre tous les services gouvernementaux. Le groupe d'étude en question compte des représentants des secteurs privé et public et comprend aussi M. Dennis Kealey, de la Direction générale des services de la santé de Santé et Bien-être Canada, M. Bryce Taylor, du programme de certificat d'administration pour les sports de l'université York, le sous-ministre adjoint de la division de l'élaboration de la politique du ministère des Hôpitaux et des Soins médicaux à Edmonton, en Alberta, M. Hearn, sous-ministre de la Santé de Terre-Neuve, et ainsi de suite. Les secteurs public et privé sont donc bien représentés au sein de ce groupe d'étude, ce que nous avons essayé de faire pour tout le processus d'examen des programmes.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, il me semble que le fait qu'un représentant d'Extendicare occupe un poste aussi important que celui-là constitue un conflit d'intérêts évident. Je tiens à signaler au vice-premier ministre que bon nombre d'études ont été menées ces dernières années au sujet du système de soins de santé du Canada et qu'elles ont toutes révélé que le système se porte très bien. Combien de rapports faut-il au gouvernement avant qu'il en trouve un qui appuie son opinion moyenâgeuse selon laquelle il faudrait privatiser le système des soins de santé?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, si le député réfléchit à ses propres paroles un instant, il se rendra compte que cette accusation est très injuste. Ce groupe d'étude examine certains programmes gouvernementaux dans les domaines de la santé, de l'enseignement et des sports.

D'autres groupes d'étude ont aussi examiné des programmes qui touchent non seulement la santé, mais tous les ministères du gouvernement. Il s'agit de travaux sur la gestion. Aucune des recommandations du groupe d'étude ne reflète la politique du gouvernement. Il s'agit d'opinions exprimées par un groupe d'étude composé de représentants des secteurs public et privé qui examinent l'ensemble des programmes gouvernementaux.

● (1125)

Questions orales

LES PÊCHES

LES PRÊTS AIDANT AUX OPÉRATIONS DE PÊCHE

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, les prêts aidant aux opérations de pêche ne sont pas des choses nouvelles pour le gouvernement du Canada. Voici ce qu'a écrit, en juillet dernier, le ministre des Pêches à un pêcheur en précisant le nom de la banque visée:

La banque... du fait des lourdes pertes qu'elle a subies, a maintenant le droit d'exiger le remboursement intégral par le gouvernement fédéral des prêts aidant aux opérations de pêche pour la période où votre prêt a été contracté et, par conséquent, nous n'avons plus aucune obligation à l'égard de vos dettes.

Ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le gouvernement a-t-il pour principe de soutenir les gens qui ont beaucoup d'argent en banque et de leur donner des garanties mais de renier les garanties écrites données à un producteur primaire?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre suppléant des Pêches): Pas du tout, monsieur le Président. Le député ne s'est peut-être pas encore rendu compte que ce genre de procédé a changé depuis un certain 4 septembre.

LA NOMINATION D'UN NOUVEAU MINISTRE

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, voici ce que m'a écrit un pêcheur:

Le directeur de la banque m'a dit que lui non plus n'était pas au courant d'une telle restriction...

Imposée par le gouvernement du Canada. Il poursuit encore:

Si vous pouviez communiquer avec le ministre des Pêches le plus tôt possible, tout n'est peut-être pas perdu.

Je ne m'adresse pas au ministre des Pêches mais au vice-premier ministre. Peut-il nous dire quand nous aurons un ministre des Pêches afin que je puisse répondre à mes électeurs?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre suppléant des Pêches): Monsieur le Président, en ma qualité de ministre suppléant des Pêches, je suis parfaitement en mesure de m'occuper des problèmes soulevés par des députés et d'autres personnes également. Je m'étonne que le député n'ait pas accompli son devoir en me soumettant ce cas-là. Maintenant que je suis au courant, je vais m'en occuper.

Pour ce qui est de la deuxième partie de la question, le député sait ou devrait savoir qu'elle concerne la prérogative du premier ministre. Quand nous avons des choses à annoncer, nous le faisons en temps et lieu.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES MESURES PROTECTIONNISTES DU CONGRÈS

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Avant que les États-Unis ne concluent un accord sur le libre-échange avec Israël, il était convenu, au départ, que toutes les lois commerciales injustes demeureraient en vigueur en attendant la conclusion de cet accord.